

INTERROGATION D'HISTOIRE ANCIENNE

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Jean-Paul THUILLIER et Francis PROST

Coefficient : 5

Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 30 minutes

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : le tirage du sujet se fait en deux temps ; dans un premier temps, le candidat tire au sort entre « Histoire grecque » et « Histoire romaine », et dans un deuxième temps il choisit entre deux questions sur la matière tirée au sort.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Les membres du jury ont constaté un assez bon niveau général des candidats soumis à l'épreuve d'Histoire ancienne. Si, l'an passé, les résultats avaient présenté un certain contraste entre les exposés très faibles et les exposés excellents, au contraire, lors de la session 2002, les ignorances flagrantes ont été très rares (à l'exception de deux exposés, sur « La puissance thébaine au IV^e siècle av. J.-C. » et sur « Les provinces romaines à l'époque d'Auguste »), et pourtant le jury n'a pas eu le bonheur d'entendre de remarquables prestations. Les candidats, correctement préparés dans l'ensemble, ont donné l'impression de maîtriser des connaissances scolaires, en particulier à propos de la chronologie ou de l'enchaînement des événements, sans toujours bien saisir les enjeux historiques des sujets qui leur étaient proposés.

Comme l'an passé, le jury a donné, outre les sujets institutionnels, biographiques ou événementiels attendus, quelques sujets considérés *a priori* comme plus difficiles ou plus originaux (« Les Romains et l'eau », « Athènes et la mer », etc.). Nous sommes, rappelons-le, naturellement plus indulgents lorsqu'il faut traiter une question où il s'agit, pendant l'heure de préparation, de réunir des données nombreuses mais éparses plutôt que de reprendre des pages de manuel. Les notes les plus basses ont d'ailleurs été obtenues non pas sur de tels sujets, mais sur des sujets tout à fait classiques.

Nous nous contenterons de rappeler quelques principes et quelques recommandations.

La présentation formelle des exposés est dans l'ensemble bonne. L'expression est correcte chez la plupart des candidats, même si les « suite à » et autres formules journalistiques vont bon train. On relèvera aussi quelques erreurs habituelles, comme « hellénistique » pour « hellénique », « aureum » pour « aureus », « métoikon » pour

« métoikion », « consul suffex » pour « consul suffect », « mettre à jour » pour « mettre au jour », etc., et quelques fautes de prononciation bien étranges, comme la bataille de Pharsale dite *Pharzale*, le *limes* prononcé comme l'outil destiné à limer, etc. Le jury a constaté en outre avec quels efforts, parfois bien laborieux, les candidats s'acharnaient à respecter le sacro-saint plan en trois parties. Un tel plan, quelquefois fort pertinent, se révèle néanmoins artificiel pour bon nombre de sujets, et le jury préférera sans hésitation une pensée articulée de manière rigoureuse en deux temps à un cadre tripartite vide de sens et de contenu.

Les connaissances géographiques font cruellement défaut chez la plupart des candidats. Parler de Chéronée, de Décélie, de Marathon, de Pouzzoles, de Lucques, des Parthes, mais être incapable de les situer approximativement sur une carte, voilà qui compromet la bonne intelligence des développements tenus ! Il est impératif de posséder une idée claire et distincte de la situation des principaux sites antiques, en tout cas des lieux et des peuples que le candidat cite lui-même au cours de son exposé : la valeur historique de certains sujets, sur les échanges et les voies de communication dans le monde romain par exemple, ne saurait se passer d'une géographie précise. Malgré d'expresses recommandations écrites dans le rapport de l'an passé, le jury éprouve une certaine lassitude à voir le Rubicon toujours s'écouler dans toutes les directions, la Méditerranée n'être peuplée que de deux ports, Rome et Alexandrie, ou encore Rome ne compter au mieux que cinq collines.

Le jury a apprécié les efforts des candidats qui mentionnent dès l'introduction de leur exposé les sources utilisées. De manière générale, les textes littéraires sont assez bien exploités et fournissent des exemples appropriés : Lysias, Démosthène, mais aussi Cicéron, Plutarque ont permis à certains candidats de traiter leur sujet avec précision. On regrettera néanmoins que les sources citées soient presque exclusivement littéraires : les historiens semblent plus mal connus (Hérodote, Tite Live), surtout les documents épigraphiques et archéologiques sont la plupart du temps complètement oubliés, sinon ignorés. N'est-il pas fâcheux de parler de la femme à Athènes à l'âge classique sans évoquer les représentations de la céramique attique, des provinces occidentales romaines sans évoquer la Table Claudienne (*CIL XIII 1668* ; cf. encore Tacite, *Annales XI*, 24), ou encore des productions sous l'Empire en ignorant le mot même de sigillée ou le site de la Graufesenque ? Il n'est pas question d'exiger des connaissances pointues en archéologie, mais certains sujets appelaient naturellement la mention de tel ou tel document figuré, de tel ou tel vestige. Le pire exemple a probablement été donné par le sujet « Les artisans des cités grecques à l'époque classique », entièrement traité à partir d'une connaissance désincarnée et erronée de Platon ! Il n'a pas été possible d'apprendre non plus, même de candidats par ailleurs d'un bon niveau,

l'emplacement exact de la frise du Parthénon, qui, au gré des exposés, a erré de l'intérieur du bâtiment au sommet de l'entrée ou de la toiture ...

Souvent, l'absence de telles connaissances rend l'exposé abstrait et superficiel. Au contraire, les candidats intéressants ont su appuyer leur démonstration historique sur des connaissances concrètes. Il est recommandé de posséder quelques repères précis que les textes littéraires ne donnent pas nécessairement : la misthophorie de 2 oboles ne prend son sens que si elle est comparée au salaire journalier d'un artisan sur le chantier de l'Erechtheion, d'une drachme ; le système de chauffage dans les thermes romains fonctionne principalement par hypocaustes, etc. De manière plus générale, le jury souhaiterait que les candidats adoptent une perspective plus historique que littéraire : il n'est pas possible de définir la *nobilitas* uniquement à partir de vagues souvenirs de Cicéron, ou encore la cité grecque en ne se référant qu'aux propos d'Aristote. Les spécialistes contemporains de l'Histoire antique ont, depuis quelque temps déjà, pratiqué la convergence des sources qui les autorise à nuancer, voire compléter ou corriger les définitions trop strictement littéraires ou philosophiques que livrent les auteurs traditionnellement étudiés. Même si le jury est très sensible aux exposés nourris par des exemples tirés des poètes ou des tragiques, il serait bon que les candidats se fassent l'écho de telles perspectives, et ne s'en tiennent pas dans le meilleur des cas aux extraits de textes qu'ils ont traduits en version, en « petit grec » ou en « petit latin » ...

HISTOIRE GRECQUE

Le citoyen à l'âge classique

Education et formation à la citoyenneté en Grèce à l'époque classique

Les métèques

La femme à Athènes à l'époque classique

Périclès et la démocratie athénienne

L'impérialisme athénien aux V^e et IV^e siècles av. J.-C.

Les critiques de la démocratie aux V^e et IV^e siècles av. J.-C.

Les coups d'état oligarchiques à Athènes au V^e siècle av. J.-C.

Athènes et la mer

Sparte et la guerre

Le système hoplitique à l'âge classique

Les tribunaux athéniens à l'âge classique

L'Agora d'Athènes

L'agriculture des cités grecques à l'époque classique

Les artisans des cités grecques à l'époque classique
Les finances publiques à Athènes aux V^e et IV^e siècles av. J.-C.
Banques et banquiers en Grèce à l'époque classique
Les orateurs athéniens au IV^e siècle av. J.-C.
Les luttes pour l'hégémonie au IV^e siècle av. J.-C.
La puissance thébaine au IV^e siècle av. J.-C.
Démosthène
Philippe II de Macédoine
Les causes de la victoire de Philippe II sur les cités grecques
Le sanctuaire de Delphes
La religion civique à l'époque classique
La déesse Athéna

HISTOIRE ROMAINE

Les Gracques
Marius et Sylla
Les réformes de Sylla
Optimates et populares sous la République romaine
Les institutions de la République romaine
La fin de la République romaine
Pompée
Cicéron
César
Le premier triumvirat
Le régime du principat
L'armée romaine de Marius à Auguste
La ville de Rome à la mort d'Auguste
Les provinces romaines à l'époque d'Auguste
Le monde romain au I^{er} siècle ap. J.-C. : production, échanges, voies de communication
Claude
Néron
L'armée romaine d'Auguste à Trajan
Les Romains et l'eau
La religion romaine

La femme à Rome, de 113 av. J.-C. à 117 ap. J.-C.

La famille romaine, de 113 av. J.-C. à 117 ap. J.-C.

Les provinces occidentales romaines, de 113 av. J.-C. à 117 ap. J.-C.

Commerce et industrie sous le Haut-Empire

Forum romain et *fora* impériaux

Les édifices de spectacles à Rome